

Champ d'intervention

des services de soins à domicile

SSAD* de Lorient

Porteur du projet
Lorient

SSAD* de Lanester

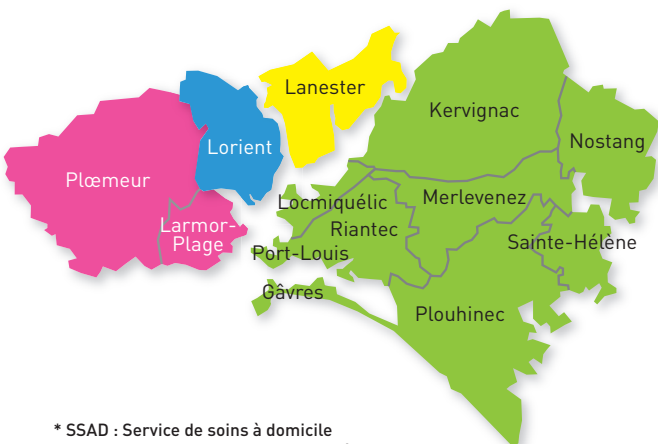
Lanester

SSIAD** de Plœmeur

Larmor-Plage et Ploemeur

SSIAD** de Port-Louis/Riantec

Gâvres, Kervignac, Locmiquélic,
Merlevenez, Nostang, Plouhinec,
Port-Louis, Riantec et Sainte-Hélène



SSAD de Lorient

02 97 84 15 50
CCAS de Lorient - Site de la Passerelle,
Galerie l'Orientis,
7 Boulevard Cosmao Dumanoir
56100 Lorient

SSAD de Lanester

02 97 76 95 79
CCAS de Lanester - Le point Bleu,
54 avenue François Billoux
56600 Lanester

SSIAD de Plœmeur

02 97 86 34 12
Mutualité 29/56
28 rue Saint Bieuzy
56270 Plœmeur

SSIAD de Port-Louis/Riantec

02 97 82 28 16
8 rue de Gâvres
56290 Port-Louis

Équipe mobile spécialisée mémoire

Imprimerie municipale de Lorient

* SSAD : Service de soins à domicile

**SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

Les services de soins à domicile de **Lanester, Lorient, Plœmeur, Port-Louis / Riantec** ont choisi de mutualiser leurs moyens au sein d'une équipe spécialisée mettant en place des **soins d'accompagnement et de réhabilitation** pour les personnes atteintes, à un **stade léger ou modéré**, de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée. **Cette prise en charge est non médicamenteuse et a lieu au domicile.**

Les soins s'adaptent aux capacités résiduelles de la personne en valorisant leurs potentiels. Cette prise en charge associe des interventions sur la qualité de vie, la communication, la cognition, la stimulation sensorielle, l'activité motrice, les activités occupationnelles et sociales.

Cette équipe est constituée d'une ergothérapeute, de l'infirmière coordinatrice et d'assistantes de soins en gériatrie de chaque service de soins à domicile.

Le service de Lorient coordonne le dispositif et chaque autre service intervient sur son territoire (cf carte au dos).

Quels sont les objectifs ?

Il s'agit, par une approche globale de la personne, en complément des autres services à domicile, d'améliorer sa qualité de vie et celle de son entourage.

- 1 Maintenir et favoriser la participation dans les activités de la vie quotidienne et sociale propres à la personne, proposer des stratégies d'adaptation, prévenir les complications et utiliser des moyens adaptés pour mieux répondre aux troubles du comportement.
- 2 Soutenir et valoriser l'entourage en l'aidant à trouver les réponses les plus adaptées à la personne.
- 3 Accompagner l'aménagement de l'environnement.

Comment s'organise cette prestation ?

- 1 Elle a lieu **sur prescription médicale** après établissement du **diagnostic** (médecin traitant, gériatre, neurologue) et est intégralement prise en charge par l'assurance maladie.
- 2 Une évaluation à domicile, réalisée par l'ergothérapeute et l'infirmière coordinatrice de chaque service de soins à domicile, analyse les besoins de la personne et de ses aidants.
- 3 Les séances hebdomadaires, d'une heure, au nombre de 10 à 13 au total, sont conduites par des assistantes de soins en gériatrie qualifiées.
- 4 L'ergothérapeute envisage la suite de la prise en charge dans le bilan final adressé au médecin prescripteur et au médecin traitant.